

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du Conseil régional des maires de la MRC de Pontiac tenue le mercredi 20 décembre 2023 à compter de 19h09 sous la présidence de madame Jane Toller, préfète.

**ENGAGEMENT ENVERS LA PROTECTION DE LA BIODIVERSITÉ – PLAN NATURE 2030 | COMMITMENT TO PROTECTING BIODIVERSITY - NATURE 2030 PLAN**

C.M. 2023-12-24

ATTENDU QUE les scientifiques signalent un effondrement de la biodiversité qui menace la sécurité, la santé et l'alimentation des populations de toutes les régions du monde;

ATTENDU QUE devant cette urgence d'agir, le Cadre mondial de la biodiversité de Kunming à Montréal a été adopté suite à la 15e Conférence des Parties (COP-15) qui s'est déroulée en décembre 2022;

ATTENDU QUE la crise de la biodiversité est transversale et complexe, les orientations du Cadre mondial sont ainsi destinées à l'ensemble des pouvoirs publics et de la société;

ATTENDU QUE la réussite de l'atteinte des cibles internationales dépend donc de l'action et de la coopération de tous les acteurs;

ATTENDU QUE des plusieurs États, villes et organismes dans le monde ont déjà fait part de leurs nouveaux engagements pour la protection de la biodiversité;

ATTENDU QUE le Gouvernement du Québec s'est engagé à adopter un Plan nature 2030 qui précisera comment la société québécoise participera à l'atteinte des objectifs et cibles du cadre mondial de la biodiversité;

ATTENDU QUE la biodiversité procure des bienfaits positifs à la population de l'Outaouais en plus de contribuer au caractère distinctif de la région grâce à ses paysages et son accès privilégié aux milieux naturels;

ATTENDU QUE l'ensemble des acteurs de la MRC de Pontiac sont ainsi appelés à agir en tant qu'alliés de la biodiversité et à s'engager face à la préservation de celle-ci;

Il est proposé par le Conseiller régional M. Terry Lafleur et résolu que le conseil des maires s'engage :

À donner la primauté à la préservation de la biodiversité dans la planification territoriale (schémas d'aménagement), notamment en travaillant sur l'atteinte des cibles internationales, la connectivité écologique et la protection du territoire;

À faire son possible dans l'acquisition de données permettant de connaître l'état de la biodiversité sur son territoire;

À contribuer dans l'augmentation du nombre d'aires protégées afin d'atteindre la cible de protection de 30%;

À contribuer à l'atteinte des cibles du Cadre mondial de la biodiversité et à soutenir la mise en œuvre du Plan nature 2030.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Certifié copie conforme à l'original  
Donné à Litchfield (Québec)  
Ce 4e jour du mois de janvier 2024



Travis Ladouceur  
Greffier